



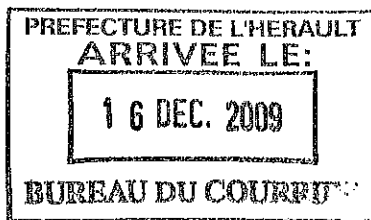
UVIGNAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X<sup>e</sup> CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 24  
Votants : 28  
Date de la convocation : 8 décembre 2009



N° 93

L'an deux mille neuf et le quatorze du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS** : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme GAUZY CHABLE, MM ALLOUCHE, BOUISSEREN, CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. CARILLO, M. SAUVAN, MM LE NGUYEN, GRÉPINET, TALBOT, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY

**PROCURATIONS** : Mme PLAYS en faveur de Mme GAUZY CHABLE  
Mme ALQADI NASSAR en faveur de Mme LABORDE  
Mme FONS VINCENT en faveur de M. OUSSET  
Mme CONFAIS en faveur de M. SAUVAN

**ABSENTE** : Mlle VAN ELST

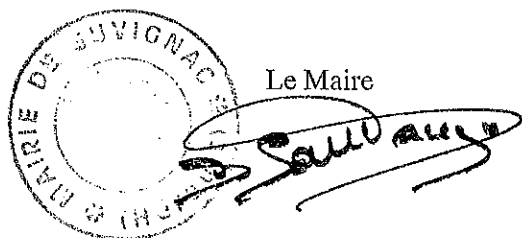
### VCEU

#### Rapporteur : Madame le Maire

Le Conseil Municipal de Juvignac, qui a pris connaissance du drame intervenu le samedi 24 octobre 2009 au domicile de M. et Mme JORON et qui s'est soldé par la mort de l'agresseur, souhaite, dans cette attente de plus amples informations sur les circonstances exactes de cette tragédie, apporter tout son soutien à la Famille de M. et Mme JORON et leur enfant et ceci quelles que soient les suites judiciaires qui seront données à cette affaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition de Madame le Maire à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 16/12/2009  
et publication  
le 16/12/2009